

# Le rôle des femmes

dans le développement  
économique et social :  
le cas centrafricain

**Martin Ziguélé\***

*\* Ancien premier ministre  
et président du MLPC  
(Mouvement de libération  
du peuple centrafricain)*

Beaucoup a été dit et écrit sur les femmes africaines, notamment sur leur rôle dans le développement économique et social. Afin d'être le moins académique possible, je me concentrerai sur le vécu de ces femmes, rappelant d'abord quelques éléments historiques et géographiques.

L'Afrique n'est pas un bloc monolithique et toute généralisation est par définition déformatrice. Elle compte aujourd'hui 53 Etats indépendants, le dernier en date étant le Soudan du Sud, devenu indépendant en juillet dernier en se séparant du Soudan. L'Afrique est particulièrement diverse aussi bien sur le plan des pratiques culturelles et des croyances religieuses que sur celui des réalités sociales et politiques que vivent les femmes, et évidemment sur celui de leur rôle dans le développement économique et social.

Lors des indépendances, les Constitutions et les lois et règlements ont consacré dans tous les pays africains l'égalité de l'homme et de la femme. Dans beaucoup de pays, comme la République centrafricaine en 2005, des politiques nationales de promotion de l'égalité et de l'équité ont été adoptées par les gouvernements. Partout, différentes actions volontaristes ont été engagées pour rattraper le retard accusé par les femmes sur le plan de l'éducation, de la reconnaissance de leurs droits et de leur insertion dans la vie économique et sociale, par rapport aux hommes.



Le rôle des femmes  
dans le développement  
économique et social :  
le cas centrafricain

Des pays comme la Tunisie avec le Code du statut personnel des femmes sous Habib Bourguiba, ou le Sénégal avec Léopold Sédar Senghor, pour ne citer que ces deux cas, ont enregistré des résultats plus que probants et reconnus par tous, dans le sens de la généralisation de la scolarisation et de l'éducation des femmes, de la défense de leurs droits et de leur « autonomisation » pour en faire des acteurs à part entière du développement et de leur propre épanouissement. D'autres encore, à la lumière de ces acquis et des luttes des femmes elles-mêmes, ont initié différentes politiques en faveur des femmes. C'est une tradition établie depuis des décennies en Afrique que d'avoir des femmes ministres chargées de la promotion féminine ou des affaires sociales, certainement pour rendre « visibles » ces politiques.

Des efforts indéniables ont été accomplis sur le plan de la scolarisation et de l'insertion professionnelle et sociale des femmes, mais il faut bien reconnaître que dans la plupart des pays africains, le sort des femmes jusqu'à ce jour demeure l'objet de légitimes préoccupations.

D'ailleurs, les inquiétudes légitimes nées de certains discours sur le statut des femmes tenus après le Printemps arabe, dans des pays comme la Tunisie, le Maroc, la Libye et l'Égypte, nous rappellent que même les quelques acquis mentionnés plus haut demeurent, dans une perspective historique, précaires.

En effet, l'observation objective de la situation des femmes dans beaucoup de nos pays, sur une période plus que cinquantenaire après les indépendances, nous conduit au constat suivant : les droits des femmes à l'égalité et à la citoyenneté pleine et entière, condition première de l'exercice effectif de leur rôle d'actrices et de bénéficiaires du développement, sont restés généralement théoriques, sinon folkloriques. Les politiques démonstratives de promotion de la femme ont été l'arbre qui a très longtemps caché et cache encore aujourd'hui la forêt des discriminations réelles qu'elles ont longtemps subies et qu'elles continuent de subir, dans beaucoup de pays et surtout en milieu rural.

Revenons à l'Afrique subsaharienne et, plus particulièrement à la République centrafricaine. Enclavé en plein cœur de l'Afrique, ancienne colonie française sous le nom de l'Oubangui-Chari, ce pays est peuplé de 4,2 millions d'habitants dont 50,2 % de femmes et 49,8 % d'hommes, répartis sur une superficie de 624 000 km<sup>2</sup>. Sa population est en



Le rôle des femmes  
dans le développement  
économique et social :  
le cas centrafricain

majorité rurale, à hauteur de 62 %, contre 38 % en zone urbaine. Environ 67 % de la population vit en dessous du seuil de pauvreté, particulièrement répandue en milieu rural, où elle frappe plus de 71 % de la population.

A partir de la situation de la Centrafrique, il s'agit dans cette Note de remonter au cas général africain et d'interroger ainsi l'histoire, afin de mieux comprendre le présent et de construire l'avenir commun des femmes et des hommes.

### QUELLE EST LA SITUATION DES FEMMES, HIER ET AUJOURD'HUI, ET QUEL EST LEUR RÔLE DANS LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET SOCIAL ?

En République centrafricaine (RCA) comme en Afrique subsaharienne, les sources du mal-être des femmes remontent à des pratiques sociales anciennes qu'il est important d'identifier et de traiter à la racine, sous peine de passer à côté de l'essentiel de ce combat pour la vraie promotion des femmes, et pour optimiser leur rôle dans le développement économique et social. Quelles sont ces inégalités ?

- D'abord, l'inégalité devant l'éducation : la Centrafrique enregistre un des taux de scolarisation des femmes les plus faibles d'Afrique. En effet, en 2003, le taux net de scolarisation des filles y était de 37 %, contre 44 % chez les garçons. Le nombre de femmes analphabètes (68 %) est plus élevé que celui des hommes (46 %). Cette situation est due au fait que dès leur naissance, les filles ont subi et subissent encore une grave inégalité qui « plombera » leur vie future : la priorité à l'inscription à l'école est d'abord réservée aux garçons par les pères de famille, surtout en milieu rural. La fille, si elle est inscrite à l'école, l'y est tardivement, et surtout, dès la puberté, elle connaîtra une trajectoire difficile. Soit ses parents la retirent de l'école sous divers prétextes, soit elle est victime d'une grossesse et d'un mariage précoces. Peu d'entre elles poursuivent leurs études jusqu'à l'enseignement supérieur et accèdent ainsi à des emplois qualifiés.
- Ensuite, l'inégalité devant le respect de l'intégrité physique et de l'équilibre psychologique. C'est le problème des mutilations génitales subies par les femmes jusqu'à ce jour et de l'excision en particulier. L'excision est une pratique traditionnelle



Le rôle des femmes  
dans le développement  
économique et social :  
le cas centrafricain

d'ablation ou de modification des organes génitaux des femmes, à titre de rite initiatique ou par respect des coutumes. Le taux de prévalence de l'excision en Centrafrique est en moyenne de 37 %, mais dans certaines régions près de 90 % des jeunes filles sont excisées. Le caractère ethnique de la pratique de l'excision a également été relevé, et les taux de femmes excisées varient du simple au double en fonction de l'ethnie considérée.

Cette pratique est très souvent à la source de problèmes de santé chez les femmes excisées – hémorragies, chocs septiques, douleurs, infections, difficultés d'accouchement et autres problèmes psychologiques et sexuels – qui peuvent peser tout au long de leur vie. En outre, compte tenu du système de santé grandement délabré du pays, les conséquences de cette mutilation génitale peuvent parfois aller jusqu'au décès de la victime. L'excision figure dans la liste des violences faites aux femmes et des actions sont menées, notamment par diverses ONG, pour y mettre fin, mais le phénomène a de beaux jours devant lui, constituant une pratique culturelle souvent considérée, hélas, comme un facteur d'intégration communautaire.

D'ailleurs, le code pénal centrafricain, révisé en 2010, stipule en ses articles 114, 115 et 116 l'incrimination des « auteurs, ou toute autre personne ayant favorisé l'excision ou toutes méthodes de mutilations génitales féminines, à un emprisonnement de deux à cinq ans, mais également toute personne ayant connaissance d'une excision déjà prévue ou pratiquée et qui n'aurait pas averti les autorités publiques compétentes ». Pourtant, dans les faits, force est de constater qu'aucune juridiction n'a jamais été saisie à ce jour de telles pratiques.

Par ailleurs, aussi bien en RCA que dans les pays africains qui ont connu des troubles politico-militaires, les femmes sont les premières victimes de ces conflits, subissant des violences d'une extrême gravité. En plus, il est apparu dans le sillage de ces troubles un phénomène dit des « coupeurs de routes » ou « zaraguinas », ces bandits de grand chemin en rase campagne qui, armes à la main, arrêtent les véhicules et dépouillent les femmes commerçantes qui se déplacent entre les villes et les campagnes pour faire du commerce de produits vivriers.

- L'inégalité devant la formation à l'emploi : le faible taux de scolarité des filles évoqué plus haut restreint d'office leur accès à une formation professionnelle de qualité. Dans un pays où le marché du travail reste symbolique, l'opportunité pour la femme centrafricaine de trouver un travail épanouissant et pouvant lui procurer une



Le rôle des femmes  
dans le développement  
économique et social :  
le cas centrafricain

indépendance économique devient aléatoire. Devant ces handicaps de départ, il ne lui reste plus que le choix de s'adonner aux travaux domestiques et champêtres ou de « faire du commerce », ce qui ne signifie pas non plus grand-chose en termes économiques, car ce vocable recouvre généralement une plongée dans l'informel et dans des activités de survie sans véritable accumulation de capital.

- L'inégalité dans les revenus : comme mentionné plus haut, la majorité des Centrafricains vivent en zone rurale, où la pauvreté sévit. C'est ainsi qu'en milieu rural 81 % des femmes, contre 69 % des hommes, sont affectées par la pauvreté.

Dès lors, les femmes courent plus de risque de décéder entre 15 et 49 ans, en raison de la mortalité maternelle liée aux complications de l'accouchement chez les femmes pauvres et des mariages précoces, bien qu'elles aient une espérance de vie moyenne plus élevée que celle des hommes.

S'agissant des revenus des femmes, celles qui vivent en milieu rural n'ont pratiquement pas de revenus monétaires dignes de ce nom, l'essentiel de leurs activités étant consacré à la fourniture de produits et de services nécessaires à la survie de la famille. Les petites activités de revente de produits agricoles et d'élevage servent à financer des besoins marchands de la famille. En zone urbaine et périurbaine, la femme est devenue de fait le soutien de la famille, quand l'homme confronté au chômage n'assure plus son rôle traditionnel.

Malgré cela, les femmes ne peuvent facilement accéder aux prêts bancaires par manque de garanties, ce qui les empêche également d'améliorer ou de développer des activités agricoles et de se procurer des revenus monétaires substantiels.

- L'inégalité devant la défense des droits : la plupart des femmes, du fait de l'analphabétisme, ne connaissent pas leurs droits et sont de ce fait privées du pouvoir de décision, de gestion et du contrôle des ressources et des biens susceptibles de leur appartenir. Elles subissent donc très souvent le poids des décisions imposées par des tiers, les décisions de justice, lorsqu'elles existent, pouvant être contestées par la « grande famille », surtout en matière de succession. De même, les violences verbales et surtout corporelles existent toujours.
- L'inégalité devant les devoirs : sur le plan des devoirs, la femme africaine est aux premières loges : mère presque toujours – la fécondité moyenne par femme est de quatre enfants –, femme au foyer, agricultrice, petite commerçante, elle est la



Le rôle des femmes  
dans le développement  
économique et social :  
le cas centrafricain

première levée dans la maison et la dernière couchée. Son rôle économique et social est prépondérant dans un contexte où très souvent les moyens de vivre de sa famille font l'objet d'un véritable parcours du combattant, ou plutôt de la combattante.

- L'absence des femmes ou leur faible représentativité dans les instances de prise de décision : de par leur sous-représentation structurelle dans les lieux du pouvoir, trop peu de femmes participent aux processus institutionnels de décision. De ce fait, elles ne pèsent pas de tout leur poids démographique et social dans les processus de décision des politiques publiques. Très ou trop souvent, elles se laissent instrumentaliser par des pouvoirs à la recherche d'une clientèle politique de masse et, de ce fait, se laissent distraire des vrais objectifs de leurs luttes pour l'égalité des chances dans une véritable république.

### A QUELLES CONDITIONS CE RÔLE POURRAIT-IL ÊTRE OPTIMISÉ ?

Il n'y a malheureusement pas d'outils statistiques fiables pour mesurer aujourd'hui l'apport des femmes dans la production de la richesse nationale et donc de chiffrer leur contribution à la constitution du PIB. Cependant, de par la situation économique difficile du pays, la femme est passée très rapidement du statut de la « fourmi oubliée » à celle d'agent économique de plus en plus important. Elle est présente dans tous les secteurs productifs de l'économie et domine l'économie informelle, celle qui fait vivre en réalité la plus large partie de la population : petits commerces de produits vivriers, de produits de première nécessité, de vêtements bon marché, etc.

Toute cette activité économique est financée en grande partie sur fonds propres, sans crédits bancaires significatifs. Les femmes organisent des formes de solidarité financière associatives à travers des tontines et diverses formes de structures d'épargne et de crédit, mais il se pose le problème de lignes significatives et structurées de refinancement.

Les femmes se battent pour vivre, survivre et faire vivre leurs familles. Puisqu'elles constituent la majorité de la population, l'absence de politique pour accroître leur efficacité économique et sociale, en vue de les sortir de leur statut de fait de « citoyen de seconde zone », est ainsi contre-productive pour l'ensemble du pays.



Le rôle des femmes  
dans le développement  
économique et social :  
le cas centrafricain

Quelles pourraient être les solutions ?

- Le rôle des femmes dans le développement économique et social ne peut être optimisé que si l'accent est réellement mis sur la promotion d'un système éducatif et d'alphabétisation non discriminatoire dans les faits, car seul un citoyen instruit et éduqué peut réellement participer à la vie de la nation et jouer un rôle effectif dans la construction du bien-vivre collectif. Comment développer les capacités des femmes sans qu'elles n'aillent massivement à l'école, dans les centres de formation professionnelle dédiés, au collège, au lycée et à l'université ?
- La femme est la mère de l'homme, de tout homme. La lutte contre les mutilations génitales et l'excision doit être amplifiée. Ces traitements cruels n'ont en réalité aucune autre signification que de véhiculer des préjugés rétrogrades et extrêmement dangereux. Cette lutte aussi ne peut aboutir que par l'éducation, la sensibilisation et la communication, ainsi que par des poursuites judiciaires effectives contre les auteurs de ces violences.
- La vraie libération de la femme centrafricaine passera par son autonomie financière et économique. Sans ressources financières autonomes, elle dépendra de l'homme qui perpétuera des formes conscientes ou inconscientes de domination, avec pour résultat une infantilisation et une marginalisation continues de la femme. La multiplication des structures d'épargne et de crédit adossées à des centres d'alphabétisation et de formation à la gestion et aux métiers axés sur l'auto-entrepreneuriat est d'une importance capitale pour cette autonomisation économique de la femme. Cet objectif devrait être la priorité des organisations féminines, en lieu et place des manifestations politico-festives.
- La lutte pour l'égalité entre la femme et l'homme devant la justice et surtout face à l'application des décisions de justice est également au cœur des conditions de son épanouissement. Les accusations de sorcellerie qui visent majoritairement des femmes âgées et qui sont souvent suivies de sévices pouvant aller jusqu'à la mise à mort des accusées sans défense dans le cadre de la prétendue « justice populaire », les problèmes de succession trop souvent réglés en défaveur de l'épouse et de la fille, le lévirat, etc., sont autant de manifestations de violations intolérables des droits des femmes en ce XXI<sup>ème</sup> siècle et de véritables dénis de justice qui doivent être combattus avec force.



Le rôle des femmes  
dans le développement  
économique et social :  
le cas centrafricain

Cette représentation, la plus fidèle possible, de la situation des femmes centrafricaines doit nous permettre, chacun d'entre nous et tous ensemble, de contribuer à la lutte qu'elles mènent, dans des conditions extrêmement difficiles, pour leur libération de la pauvreté et de l'ignorance.